

L'OFFRE

# PRIMO EMPLOYEUR



**ALTÉOR**  
Ressources humaines

# VOUS ÊTES CHEF D'ENTREPRISE



Vous souhaitez  
recruter votre premier salarié.



Comment sécuriser l'embauche ?

Quel contrat choisir ? Quelles sont les aides ?

Quels sont vos droits et obligations ?



Votre consultant Alteor RH  
**vous accompagne et vous conseille** pour :

- **Réussir** le recrutement de votre salarié.
- **Choisir** le contrat de travail le plus opportun.
- **Être en conformité** vis-à-vis des organismes sociaux.
- **Connaître** les particularités de la convention collective applicables à votre entreprise.
- **Bénéficier** des aides auxquelles vous pouvez prétendre.

*Avec l'offre Primo Employeur, vous disposez des documents et registres obligatoires.*

# LES + POUR VOUS ET VOTRE ENTREPRISE

- **Vous sécurisez votre entreprise.**  
Toutes les formalités légales et conventionnelles sont réalisées.
- **Vous optimisez l'embauche de votre salarié.**  
Conseils sur les aides à l'embauche et l'aménagement du temps de travail pour limiter les heures supplémentaires, etc.
- **Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé en toute sérénité.**  
Votre consultant en Gestion Sociale s'occupe de tout !

**Nous nous engageons** à mettre en oeuvre  
un dispositif adapté à vos enjeux RH

[www.alteor-ressources-humaines.com](http://www.alteor-ressources-humaines.com)